

LE MENTORAT







1- Qu'est-ce que le mentorat?

• <u>Définition:</u> le coach-mentor travaille avec l'ensemble de la personne du coach en mode d'apprentissage, en fonction de ses besoins et de ce qu'il veut accomplir dans son cheminement de coach. Le mentorat est une séance d'accompagnement par un mentor coach minimum PCC par ICF, avec qui vous allez travailler l'intégration des compétences ICF en vue de l'obtention d'une certification.

• Objectifs:

Développement des compétences et des habiletés professionnelles

- Évaluation des compétences et des habiletés de coaching (feedback à propos de sessions de coaching réelles)
- Soutien par rapport à des cas de client ou d'une situation spécifique (accompagnement dans les défis ou les problèmes vécus avec des clients)

Développement personnel

• Aider le mentoré à se voir lui-même dans sa relation avec son propre monde et à évoluer dans sa compréhension, ses connaissances et son ex plus conscient de soi-même, plus responsable, perspicace et en possession de ses moyens, dans sa relation avec lui-même et les autres).

Développement professionnel ou d'affaires

- Donner du soutien dans les plans de formation, ou processus
- Développer une entreprise
- Intégrer le coaching dans une entreprise, organisation ...



(D'après la définition proposée par Association for Coach Training Organizations (ACTO), une organisation composée de divers formateurs en coaching, dont la plupart sont certifiés par l'ICF. Extrait du site ICF Québec)



2- LES DIFFERENTS MENTORATS DANS LE PAI

- Le mentorat « individuel » non certifiant en cours de PAI (Mentorat 1 et 2 pour la formation PRATICIEN et mentorat 1 pour la formation ESSENTIEL)
- Mentorat individuel avec un mentor Coaching Ways choisi par le participant
- La séance a lieu en présentiel ou skype, dans les modalités pratiques définies entre le participant et le mentor (en dehors des modules)
- Deux types de séances distinctes: une avant le module 4 (sur un enregistrement de 30 minutes entre pairs > pour les formations ESSENTIEL et PRATICIEN) et une après le module 4 uniquement pour la formation PRATICIEN sur des difficultés et besoins spécifiques.
 - Le mentorat « individuel » certifiant LEVEL 1 en cours de PAI (mentorat 2 pour la formation ESSENTIEL uniquement)
- Mentorat individuel avec un mentor Coaching Ways choisi par le participant (différent du mentor du mentorat 1)
- La séance a lieu en présentiel ou skype, dans les modalités pratiques définies entre le participant et le mentor (en dehors des modules)
- Séance d'1h sur un enregistrement de 30 minutes entre pairs
 - Le mentorat du Module 4 par un mentor « observateur »
- Mentorat collectif sur un coaching en live de 30 minutes, pendant le module 4
- Retour des observations dans les 8 compétences ICF
 - Le mentorat collectif certifiant du Module 7 par un assesseur LEVEL 2
- Mentorat collectif sur le dossier de certification en bibliothèque, pendant le module 7
- Feedback de certification dans les 8 compétences ICF
- L'assesseur ne peut pas être le mentor individuel d'un participant

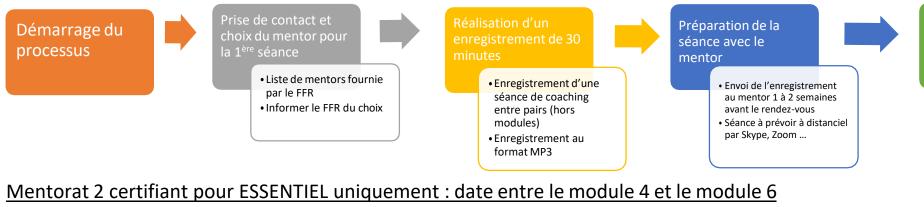


A noter: Tous les mentors Coaching Ways sont certifiés PCC (ICF) et les mentors assesseurs sont enregistrés en tant que mentor ICF (plus de 3 ans de certification)



3- LE MENTORAT INDIVIDUEL

Mentorat 1 (ESSENTIEL ET PRATICIEN): date entre le module 2 et le module 4



Choix du mentor pour la 2^{ème} séance • A choisir dans la liste

- A choisir dans la liste fournie par le FFR
- Possibilité de garder le même ou de changer par rapport à la 1^{ère} séance

Réalisation d'un enregistrement de 30 minutes

- Enregistrement d'une séance de coaching entre pairs (hors modules)
- Enregistrement au format MP3

Préparation de la séance avec le mentor

- Envoi de l'enregistrement au mentor 1 à 2 semaines avant le rendez-vous
- Séance à prévoir à distanciel par Skype, Zoom ...

Séance de mentorat 1

- Séance de 1H
- Séance de mentorat en lien avec l'enregistrement et bloc de compétences (ICF)
- Feedback écrit rédigé par le mentor, avec apprentissages et engagements du mentoré.
- Remise du feedback au FFR

Séance de mentorat 2 LEVEL

1

- Séance de 1H
- Séance de mentorat en lien avec l'enregistrement et bloc de compétences (ICF)
- Feedback écrit rédigé par le mentor, avec apprentissages et engagements du mentoré.
- Remise du feedback au FFR

Mentorat 2 pour PRATICIEN uniquement : date entre le module 4 et le module 7

Choix du mentor pour la 2^{ème} séance

- A choisir dans la liste fournie par le FFR
- Possibilité de garder le même ou de changer par rapport à la 1^{ère} séance

Démarrage des coachings à l'extérieur

 Identification des difficultés rencontrées avec les clients (situation, processus, compétences)

Préparation de la 2^{èm} séance de mentorat

- Rendez-vous à positionner avec le mentor
- Séance à effectuer en distanciel par Skype ou Zoom
- Partager au mentor sur quels sujets vous souhaitez être mentoré
- Pas d'écoute d'enregistrement préalable

Séance de mentorat 2

- Séance de 1H30 de mentorat
- Mentorat en lien avec les compétences ICF et le processus attendu de coaching
- Feedback écrit dans les blocs de compétences, avec apprentissages et engagement du mentoré
- Envoi de la feuille de feedback au FFR



MISE EN PLACE DE LA SEANCE DE MENTORAT INDIVIDUEL NON CERTIFIANT

Pour la séance de mentorat individuel **AVANT LE M4** (ESSENTIEL ET PRATICIEN)

- ➤ Le mentor est choisi dans la liste proposée par le FFR: liste des mentors Coaching Ways sans les mentors assesseurs du M7.
- ➤ Le mentor est choisi, selon les informations trouvées sur Linkedin, bouche à oreille, intervenant ou pas dans le PAI, à l'intuition ... Merci de ne pas envoyer de demandes à plusieurs mentors en même temps et de préciser votre PAI ainsi que la période où vous souhaiteriez avoir votre séance.
- ➤ Pour la première séance de mentorat, le participant présente un enregistrement selon ses besoins propres: feedback sur ses compétences récurrentes, difficulté relative au sujet de coaching dans l'enregistrement, difficulté spécifique observable dans l'enregistrement...
- > Après avoir contacté son mentor et fixé la date de la séance, le participant envoie l'enregistrement (date fixée avec le mentor).



Pour la séance de mentorat individuel **APRÈS LE M4** pour **PRATICIEN**

- S'il y a déjà eu une séance avant le M4, le participant peut choisir le même mentor ou en changer. C'est en responsabilité du mentoré, avec des avantages dans les deux possibilités (opportunité d'empiler les apprentissages, opportunité de découvrir une autre « couleur » de mentor)
- Le participant identifie pour cette séance ses besoins pour développer ses compétences dans les coachings qu'il a entrepris en dehors du PAI
- Le mentor ne peut pas écouter de séance ou fraction de séance (pas de pré-certification), mais peut répondre à des questions précises sur une séance.



DEROULEMENT ET RETOUR DES SEANCES DE MENTORAT NON CERTIFIANTES



Pour la séance de mentorat individuel avant le M4

➤ L'enregistrement a été écouté préalablement par le mentor, et la séance de mentorat dure 1H.



Pour la séance de mentorat individuel après le M4

➤ La séance dure 1H30

Modalités pratiques, une fois les séances effectuées

- Le mentor envoie le feedback écrit du mentorat (pièce justificative du mentorat effectué, voir page suivante)
- Le mentoré ajoute ses apprentissages et engagements,(ou le fait avec le mentor)
- Le mentoré envoie à son FFR le document justificatif du mentorat



DOCUMENT DE VALIDATION POUR MENTORAT NON CERTIFIANT





A remplir!

Que gardez-vous comme apprentissage(s) majeur(s) de cette séance ?

A quoi vous engagez-vous ? A faire avec le mentor ou après la séance.







4- MENTORATS ET CERTIFICATIONS







La présence aux mentorats individuels et collectifs (du M4 pour observation, du M7 pour certification LEVEL 2 et individuels non certifiants et individuel certifiant au LEVEL 1) sont obligatoires pour obtenir un certificat LEVEL 1 ou LEVEL 2 (utiles pour une certification ICF au niveau ACC avec LEVEL 1 ou ACC et PCC pour LEVEL 2 par ICF). Voir le KIT CERTIFICATION pour plus d'information sur la certification.